



HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

	DATE	18h	9h30	11h
5 ^{ème} Dimanche du temps ordinaire (Matthieu 5, 13-16)	4 et 5 Février	St Paul	 9h30 La Madeleine	 11h Nogent le Phaye <i>Messe des familles sans éveil à la foi</i>
6 ^{ème} Dimanche du temps ordinaire (Matthieu 5, 17-37)	11 et 12 Février	St Paul	Prunay le Gillon	La Madeleine
7 ^{ème} Dimanche du temps ordinaire (Matthieu 5, 38-48)	18 et 19 Février	St Paul	Sours	La Madeleine
8 ^{ème} Dimanche du temps ordinaire (Matthieu 6, 24-34)	25 et 26 Février	St Paul	Messe unique à 11 Heures à la Madeleine <i>Pas de messe dans les villages</i>	
1 ^{er} Dimanche de Carême (Matthieu 4, 1-11)	4 et 5 Mars	St Paul	Nogent le Phaye	La Madeleine
TOUS LES DIMANCHES, MESSE À ST CHÉRON, À 11 HEURES				

LITURGIE EN SEMAINE :

Tous les jours : A 11h30, messe à la chapelle des Sœurs de St Chéron.

Mardi : Adoration chez les Sœurs de Bon Secours. (98, rue du Fbg. la Grappe) à 18h.

Les Mercredis 1 et 15 Février : Messe à 9h30, à Prunay le Gillon.

Messe au Jardin d'Automne, à 15h15, les **Mercredis 15 Février et 1^{er} Mars** (Cendres).

Jeudi : Messe à 8h30, à Beaulieu

Vendredi : Adoration - de 9h15 à 10h15 à Boinville - De 17h à 18h Beaulieu.

Samedi : Adoration de 9h15 à 10h15 à Prunay le Gillon.

ROSAIRE : Prier Marie Ensemble.

Le 1^{er} Mardi du mois, à 14h 30, chez Mme Froger (11 rue Gutenberg à Chartres).

Le 2^{ème} Mercredi du mois, à 15h, chez Mme Basile, 15 rue E. Cellot, Boinville.

Le 2^{ème} Mercredi du mois, à 18h à la salle paroissiale de Prunay le Gillon.

Le 2^{ème} Jeudi du mois, à 14h30, prière du chapelet à l'église de Nogent le Phaye.

PAROISSE DE L'ÉPIPHANIE

Beaulieu - La Madeleine - Berchères les Pierres - Nogent le Phaye - Prunay le Gillon - Sours

Editorial

Février 2017

La Bonne Nouvelle du mariage

Si l'on considère la réalité actuelle sur le mariage chrétien : le grand nombre de divorces, de séparations, de remariages, sans parler des époux unis dans une existence parallèle... Nous, communauté chrétienne des deux paroisses jumelées (Epiphanie et Saint Gilduin) : que devons-nous faire face à ce grand défi ?

Allons-nous continuer de jeter la pierre à nos frères et sœurs de la communauté dont le projet de mariage a échoué ou parce qu'ils ont failli ?

Le livret des Equipes Notre Dame intitulé " Couples mariés, bâtisseurs de ponts... " p.50 dit et je cite : " la fragilité devient un défi pour la communauté chrétienne dans sa capacité d'accueillir et de soutenir. Devant les nombreuses situations des couples séparés et divorcés nous devons nous approcher des personnes sans juger. L'amour demande d'être proche et de compatir avec ceux qui souffrent, et de se réjouir avec ceux qui sont heureux."

Car notre foi au Christ, de par son enseignement, nous propose un idéal vers lequel chrétiens et chrétiennes sont invités à marcher en comptant sur l'Esprit de Dieu qui crée en eux un cœur nouveau.

Abbé Jean Paul Diakondoua Sina

ACCUEIL PAROISSIAL : Site internet : <http://paroisse.blm.free.fr>

Courriel : paroisse.epiphanie@diocesechartres.com

BEAULIEU : 9, Avenue Louis Lumière.

Tél : 02 37 28 25 75

Samedi de 10h à 11h30

Mardi de 17h à 18h30

LA MADELEINE : à l'église, rue du 102ème R.I.

Tél : 02 37 34 85 98

Mercredi de 14h à 15h30 (*sauf pendant les vacances scolaires*)

Samedi, de 10h à 11h30

GROUPEMENT DE SOURS :

Maison paroissiale 5, place de l'église 28630 SOURS **Tél : 02 37 25 70 54**

Lundi de 15h à 17h

Mercredi de 15h à 16h (*sauf pendant les vacances scolaires*)

Samedi de 10h à 11h30

CATÉCHÈSE

Eveil à la foi : Samedi 4 Février, à 9h45, à la Madeleine.

1^{ère} année : Samedi 4 Février, à 10h, à Sours.

2^{ème} et 3^{ème} années : - Lundi 6 Février, à 17 heures, à la Madeleine.
- Vendredi 10 Février, à 17 heures, à Sours.

1^{ère} année d'aumônerie : Vendredi 3 Février, à 17h, à la Madeleine.

QUELQUES DATES

Jedi 2 Février : Fête de la Chandeleur, messe à 19h, à Prunay le Gillon.

Jedi 9 Février : A 20h15, à St Paul, réunion pour les parents des enfants qui se préparent à la première communion.

Samedi 11 Février : Journée Mondiale de la santé et des malades. En lien avec cette journée, le sacrement des malades sera proposé pendant la messe du dimanche 12 Février, à 9h30, à Prunay le Gillon. (dans la salle paroissiale). Si vous désirez recevoir ce sacrement, merci de vous signaler auprès des personnes relais de votre "clocher".

SE RESSOURCER

Mardi 21 Février : De 9h30 à 16h, au Prieuré St Thomas, à Epernon, " prier avec les icônes ".

LIRE LA BIBLE :

Mardi 7 Février : A 20h30, à la Visitation, première des 7 rencontres pour la lecture du livre de Josué, avec Jean-Claude Becker.

Lundi 27 Février : A 20h30, au presbytère de Beaulieu, lecture de l'Evangile de St Luc, avec le diacre Emmanuel Fau.

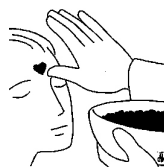
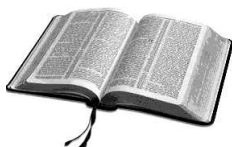
Parcours les 6 jeudis de carême (2 mars - 6 avril)

Passion de Jésus selon Saint Jean, à La Madeleine.

Soit l'après-midi 14h-15h30, soit le soir 20h15-21h45.

Nous suivons le texte lu le vendredi saint.

Maurice PRESNE 02 37 28 16 69



MERCREDI 1^{ER} MARS

C'est l'entrée en Carême, le Mercredi des Cendres.

A l'église St Paul

16h30 : Temps fort pour les enfants de la catéchèse.

16 h30 : Projection du Film "Demain " de Cyril Dion et Mélanie Laurent.

19h : Messe avec imposition des Cendres.

20h15 : Soirée " pain-pomme " avec discussion sur quelques passages du film.



Malgré le temps maussade et froid, nous étions nombreux, ce samedi 7 Janvier, à suivre la route des crèches des églises de notre paroisse.

Au cours de ce chemin nous avons remercié Marie pour son " oui " qui a permis la venue de notre Sauveur. Nous avons admiré la confiance de Joseph. Avec les anges et les bergers de Bethléem, nous avons chanté la Gloire de Dieu. Les mages nous ont fait découvrir l'universalité du Salut.

Notre route nous a menés jusqu'à l'église St Paul où nous avons entendu le récit de la Nativité, illustré par une crèche vivante jouée par les enfants du catéchisme.

Chocolat chaud et clémentines ont clôturé cet après-midi priant et festif.

NOS PEINES .

Inhumation : Claude MÉNAGER - Thierry GASSE - Carmen RUIZ - Geneviève SOULIÉ - Florence SEILLERY - Odette CHEVALLIER - Cyril BEAUCHAMP.



Nos défunts comptent sur nos prières. Faire célébrer une messe à leur intention, c'est demander à l'Eglise d'intercéder pour eux. L'offrande qui accompagne traditionnellement une demande de messe est de **17 Euros**.